

Qu'est-ce qu'un pronom tonique ?

- Un **pronom tonique** est un pronom personnel.
- C'est l'un des mots suivants: moi, toi, lui, elle, nous/soi, nous, vous, eux, elles.
- Il permet de mettre l'accent sur un nom ou un autre pronom. (On dit parfois qu'il renforce le nom ou le pronom.)

Quand utilise-t-on un pronom tonique ?

Le pronom tonique s'utilise dans les situations suivantes :

- Pour insister (généralement) à l'oral sur l'identité. Ex : **Moi**, j'aime lire.
- Pour comparer. Ex : Je cours plus vite que **toi**.
- À l'impératif. Ex : **Passe-moi** le sel.
- Pour donner une réponse courte. Il remplace alors un pronom sujet et le verbe est sous-entendu. Ex : Qui a cassé le lustre en cristal ? **Moi**.
- Après une préposition telle que : à - de - chez ... Ex : J'ai oublié mon portefeuille **chez moi**.
- À côté d'une conjonction telle que : et - où - ni ... Ex : **Toi et moi** avons eu la même idée au même moment
- Après un verbe suivi de la préposition "à". Ex Ma fiancée pense à **moi**.
- Avant un verbe à l'infinitif. **Moi**, avoir froid ? Jamais !
- Dans une phrase ou une construction emphatique. Ex : C'est **lui** qui a cuisiné ce délicieux repas.
- Devant l'adjectif indéfini "même". Ex : Cette maison je l'ai construite **moi-même**.